# Koekelberg, un pacte d'avenir pour les 0-25 ans

#### I. Petite enfance:

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 précise que « les États apportent une aide appropriée aux parents et assurent la mise en place d'institutions veillant au bien-être des enfants ».

A cet égard, la politique d'accueil de l'enfance doit être considérée comme une composante transversale : elle a un rôle éducatif, d'épanouissement personnel et de prévention, mais elle constitue également un vecteur de lutte contre la précarité et d'égalité des chances, dès le plus jeune âge. Par ailleurs, une politique efficiente de la petite enfance permet de mieux concilier vie privée et vie professionnelle, et d'offrir aux femmes ou aux hommes la possibilité de rester sur le marché de l'emploi.

L'objectif est donc de pouvoir organiser un meilleur accueil de la petite enfance dans notre commune. En effet, à Koekelberg, le nombre d'enfants de moins de 3 ans est en constante augmentation. Soutenir l'accueil des enfants au sein de structures adaptées est donc une priorité pour notre mouvement, que ce soit au niveau des crèches, mais également de l'accueil extrascolaire et des haltes garderies. Il

est important de doter ces services de moyens financiers et humains pour leur permettre de répondre aux demandes croissantes des familles. Le développement d'initiatives privées, comme les accueillant(e)s d'enfant, doit aussi être soutenu au sein d'un réseau local connecté.

#### **Nos propositions**:

- Créer de nouvelles places d'accueil au niveau de la commune pour permettre à chaque parent, quelle que soit sa situation familiale, de trouver une solution d'accueil qui convienne à ses besoins.
- Mettre en œuvre des solutions adaptées pour l'accueil d'enfants à besoins spécifiques et plus particulièrement favoriser l'inclusion des enfants porteurs d'un handicap par le biais du projet OCAPI, qui vise à sensibiliser les familles et les crèches, et à former les professionnels.
- Adapter les horaires des crèches communales pour offrir un accueil plus flexible des enfants aux parents qui travaillent tôt ou tard le soir.
- Promouvoir l'affiliation au programme GoodFood pour la qualité de l'alimentation fournie dans les crèches.
- Développer le concept de halte-garderie pour assurer un accueil occasionnel des enfants

lorsque les parents doivent se libérer quelques heures.

- Assurer une véritable coordination locale entre tous les opérateurs de la petite enfance au niveau de la commune, en y incluant les accueillant(e)s d'enfants.
- Identifier pour chaque politique communale l'impact des décisions envisagées sur les familles.

### II. <u>Enseignement:</u>

Nous pensons qu'il est important d'investir dans l'éducation et la formation des jeunes, un enseignement de qualité devant leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour être des citoyens ouverts sur le monde, conscients de leur potentiel, et armés pour affronter le monde du travail.

L'école est en effet l'endroit de référence pour que l'élève développe les atouts qui lui permettront d'assurer sa construction personnelle, et de s'adapter à un environnement professionnel en perpétuelle mutation.

Par conséquent, il faut tout mettre en œuvre pour que notre enseignement communal soit de qualité, dès le plus jeune âge, et que des collaborations constructives puissent se mettre en place avec l'enseignement organisé par d'autres réseaux, de façon à ce que tous les élèves koekelbergeois puissent bénéficier d'une formation complète et ambitieuse, quelles que

soient les filières proposées, et que les élèves rencontrant des difficultés puissent faire l'objet d'un suivi aussi individualisé que possible.

Ces perspectives sont d'autant plus importantes à Koekelberg, qui voit depuis plusieurs années un rajeunissement de sa population (25% des habitants ont moins de 18 ans). Elle s'inscrit également dans un contexte de pression démographique qui est particulièrement criant dans le Nord-Ouest de Bruxelles, alors qu'actuellement nos jeunes doivent souvent se scolariser dans les communes avoisinantes, qui sont elles-mêmes à la limite de leur capacité d'accueil.

Nous entendons réaliser ces objectifs dans la droite lignée de ce que prévoit le Pacte pour un enseignement d'excellence en vue de favoriser la réussite des élèves, et donc la lutte contre le redoublement détection précoce des difficultés d'apprentissage, déploiement de stratégies alternatives en remédiation matière de et de différenciation des apprentissages, et investissement dans des outils pédagogiques innovants.

# **Nos propositions:**

 Créer de nouvelles places scolaires au niveau de la commune, et soutenir cette création de places dans le cadre de l'appel à projets organisé annuellement par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour bénéficier de subsides en matière d'infrastructures.

- Analyser l'opportunité d'ouvrir une école fondamentale à pédagogie active, compte tenu de la proximité d'écoles secondaires de ce type.
- Assurer à nos jeunes de meilleures perspectives d'engagement professionnel, et par la même occasion réduire le taux de chômage, par le biais d'une offre de formation privilégiant les métiers d'avenir ou en pénurie.
- Renforcer le partenariat entre les réseaux d'enseignement représentés sur le territoire de la commune.
- Assurer un pilotage des écoles de la commune en phase avec les objectifs spécifiques qu'elle souhaite atteindre, que ce soit concernant la réussite des élèves, la lutte contre l'échec et le décrochage, les outils numériques, l'accès à la culture et aux sports, la promotion à la citoyenneté, l'orientation, les discriminations, le travail en équipe, la formation du personnel, la collaboration avec les parents.
- Lutter contre le décrochage scolaire en mettant en place des outils pour détecter le plus rapidement possible un manque d'assiduité ou de motivation.
- Mettre en place un dispositif efficace de prévention contre le harcèlement scolaire, en ce compris le

- cyber-harcèlement, et contre les conduites addictives en milieu scolaire.
- Favoriser l'inclusion des élèves à besoins spécifiques (autistes, élèves « dys », porteurs d'un handicap,...)
   dans les écoles de la commune.
- Remettre au premier plan l'apprentissage de la langue française, tant en compréhension à la lecture, à l'audition, qu'en expression orale et écrite, dans un esprit interdisciplinaire.
- Mettre en place des mesures d'aide spécifique à l'apprentissage de la langue française pour les élèves allophones.
- Développer le secteur de l'éducation permanente, les écoles de devoir et les séances d'alphabétisation pour tous.
- Développer des activités éducatives, sportives ou culturelles en dehors du temps scolaire, à destination des jeunes de 6 à 18 ans dans un but de soutien et d'accompagnement à la scolarité et à la formation citoyenne.
- Prévoir un espace d'accueil surveillé pour les élèves qui souhaitent préparer leurs examens dans des conditions d'études optimales.
- Favoriser la mise en œuvre du Décret « Mémoire » de 2009, portant sur les actes de résistance, les crimes contre l'humanité et les génocides, de façon

à assurer une éducation à la citoyenneté associée à la prévention de la violence, de l'antisémitisme et de la xénophobie, et à promouvoir la lutte contre le négationnisme en association avec les institutions labellisées

- Favoriser une éducation aux médias afin d'encourager les jeunes à exercer leur esprit critique par rapport aux théories du complot, fake news et autres désinformations.
- Promouvoir des pratiques visant à limiter les déchets, en collaboration avec les parents et l'équipe éducative, afin de générer un nouveau type de comportement.
- Encourager les écoles à obtenir le label « Eco-School ».
- Inciter les écoles à créer un conseil participatif des élèves, qui serait compétent sur des questions liées à l'aménagement et à l'organisation de l'établissement.
- Promouvoir des événements culturels interscolaires liés à la lecture (Prix des Jeunes de Koekelberg), à la rédaction (par voie de concours et publication des textes des lauréats dans le Bulletin Communal au moins), liés aussi à l'organisation de spectacles de théâtre, de poésie, d'expositions thématiques.

• Favoriser la mise en place de classes en immersion linguistique dans les écoles.

#### III. Jeunesse:

Nous voulons reformer la politique de la jeunesse, afin qu'elle soit plus orientée vers la découverte de soi, du monde et des autres.

L'accueil des jeunes pendant leur temps libre (avant et après l'école, ainsi que pendant les congés scolaires) est devenu une question cruciale dans l'organisation du temps de vie des familles, liée à l'évolution des temps de travail, des temps de trajets domicile /travail... Cette demande est criante dans les grandes villes et affecte les zones à forte croissance démographique, comme Koekelberg.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous souhaitons mettre en place des mesures qui combinent l'éducation, la culture et le sport, tout en permettant aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

# Nos propositions:

- Créer un guichet unique « Junior office »
  d'information communal, où les jeunes pourront
  être informés sur tout (sécurité sociale, logement,
  droits, famille, emploi, formation, études,
  bourses,...).
- Développer des partenariats entre les écoles et les acteurs de l'accueil extrascolaire (exploitation rationnelle des infrastructures, meilleure intégration des projets éducatifs, et développer ainsi une conception partagée de l'éducation).
- Faciliter l'accès aux infrastructures, espaces verts et lieux publics, et au prêt de matériel communal aux organisations de jeunesse et clubs de jeunes.
- Encourager les clubs sportifs, organisations culturelles, entreprises, institutions locales à développer des initiatives ouvertes aux jeunes.
- Développer avec les acteurs de la santé des actions de prévention et de sensibilisation et des lieux d'écoute et de partage (alimentation, pratique du sport, éducation sexuelle, risques d'assuétude,...).
- Maintenir de façon permanente un cadre d'écoute et de dialogue avec les jeunes (animateurs de rue, service de prévention,..).
- Soutenir les jeunes qui se retrouvent dans des situations d'isolement et de précarité.

- Développer les partenariats avec divers opérateurs susceptibles d'encadrer le projet d'orientation scolaire et/ou professionnelle (CPMS, pouvoirs régionaux et communaux, Actiris, infor-jeunes, maisons de jeunes, de quartiers).
- Doper les offres de formation à destination des jeunes.
- Informer davantage sur les métiers en pénurie.
- Mettre davantage en contact les jeunes avec le monde du travail.
- Organiser des bourses à l'emploi dans les écoles, et des activités sur le modèle des « villages métiers », où les jeunes peuvent s'essayer à des métiers manuels ou techniques.
- Mettre en place des activités de découverte de l'entreprenariat (concours, mini-entreprises, etc.).
- Permettre l'accroissement de l'offre de stages et de jobs d'été.

- Créer une rubrique « Koekelberg pour les Jeunes » sur le site Internet de Koekelberg.
- Informer aux jeunes des contacts, des possibilités, et des moyens mis à leur disposition.
   Tout jeune de la commune recevrait une lettre à un âge déterminé lui présentant le service et l'invitant à s'inscrire à une newsletter électronique.
- Renforcer les offres de sports, de loisirs et d'équipements pour les jeunes. Doter chaque quartier d'infrastructures de sport de plein air et dégager du personnel pour animer ces espaces.
- Créer un « Foyer des jeunes » et établir entre la commune et celle-ci un « contrat programme » basé sur des engagements réciproques.
- Favoriser et soutenir l'accès à la culture, à la production culturelle des jeunes pour encourager la créativité, l'ouverture d'esprit et le partage de nouvelles formes d'expression.
- Développer des synergies entre milieux d'accueil, écoles, académies et infrastructures sportives et culturelles.
- Lancer le « Pass jeunes » permettant l'accès gratuit à certaines activités culturelles, artistiques et sportives grâce à des partenariats.

- Mettre sur pied un « conseil de la jeunesse »
  rassemblant des représentants des jeunes, qui
  sera chargé d'élaborer un plan d'action, doté d'un
  budget participatif.
- Améliorer le soutien aux organisations travaillant pour la jeunesse (écoles de devoirs, maisons de jeunes, services de prévention, de lutte contre le décrochage scolaire, associations sportives et culturelles, mouvements de jeunesse).
- Soutenir les initiatives de formation des animateurs bénévoles.

### IV. Sport:

Nous pensons qu'investir dans le sport est plus qu'important. En effet, en plus d'aider à la bonne santé de chaque habitant, le sport est également un vecteur d'intégration et de cohésion sociale.

Pratiquer une activité physique est un excellent moyen de se prémunir contre les maladies chroniques. Le sport participe donc à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de ceux qui le pratiquent. Il permet également à des personnes de différents horizons de se réunir autour d'un même projet, ce qui permet de créer des liens de solidarité, et parfois même d'amitié. C'est pour cela que nous pensons qu'il est essentiel d'offrir à chacun la possibilité d'en faire.

### **Nos propositions:**

- Élaborer un « plan sport » pour la commune, développant également les petites infrastructures de quartier, la pratique à tout âge et le soutien aux clubs sportifs.
- Tendre vers une politique sportive comme vecteur de santé publique, en développant le sport pour tous.
- Favoriser les activités sportives parascolaires.
- Lancer la « politique d'Aide au Sport » pour les plus démunis afin que le plus grand nombre d'entre eux puisse s'inscrire dans un club sportif.
- Développer pour les jeunes un « Pass Sport » qui leur permettrait d'essayer plusieurs sports au début sans devoir s'affilier à un club
- Offrir plus d'infrastructures sportives en extérieur.

- Collaborer avec « Bruxelles Environnement », afin de permettre la création de modules sportifs au parc Elisabeth.
- Renforcer l'aide aux clubs locaux qui pratiquent une véritable politique tournée vers les jeunes de la commune.
- Mettre en place un service de prêt de matériel pour les activités sportives, au bénéfice des clubs ou écoles.
- Soutenir les grands événements sportifs.
- Favoriser le « handisport » chez les jeunes.
- Créer des stages sportifs en immersion linguistique ou bilingue.
- Augmenter le montant du « chèque sport ».
- Créer un « parcours santé », en collaboration avec les communes voisines et « Bruxelles Environnement ».
- Promouvoir la création de groupes de joggeurs à des jours et heures précises, avec des parcours dans la commune.
- Soutenir et promouvoir des activités sportives à l'initiative d'associations sportives, d'associations de quartiers ou des habitants